



Non à l'initiative Denner sur la médecine

**Priorité à la qualité et à l'efficacité
des médicaments**

La sécurité des malades avant tout

Non à une médecine à deux vitesses

**Les progrès de la médecine doivent
bénéficier à chacun**

Comité «La sécurité des malades avant tout»

Case postale 3085 1211 Genève 3 www.medecine-denner-non.ch

De quoi s'agit-il?

Denner revient à la charge avec une initiative qui sera soumise au vote le 4 mars 2001. En forçant les médecins et les pharmaciens à donner la priorité au prix des médicaments et non plus à leur efficacité et à leur qualité, l'initiative aura des conséquences négatives sur la sécurité des traitements médicaux, et donc sur celle des malades.

Que demande l'initiative?

1. Les médicaments vendus en Allemagne, en Italie, en France et en Autriche pourront être mis sur le marché en Suisse, sans autorisation particulière. La procédure qui permet de vérifier en Suisse la qualité, l'efficacité et la sécurité des médicaments importés disparaîtra.
2. L'assurance maladie de base remboursera uniquement les copies des médicaments originaux (génériques). Les malades n'auront plus le droit de recevoir les médicaments originaux, à moins de les payer de leur poche.
3. Quand il existe plusieurs médicaments pour traiter une maladie, le médecin ou le pharmacien sera obligé de remettre au malade le produit le moins cher, car c'est le seul qui sera remboursé par la caisse maladie.

Quelles sont ses conséquences?

1. Pour autant qu'ils soient importés d'un pays voisin, les médicaments vendus dans l'Union européenne pourront être commercialisés en Suisse, sans que leur efficacité et leur innocuité soient vérifiées au préalable dans notre pays. Nos contrôles disparaîtront. Il deviendra très difficile de retirer du marché un médicament qui se révèle dangereux.
2. L'obligation de remettre un générique ou le médicament le moins cher constitue une atteinte inadmissible à la responsabilité des médecins en matière de thérapie.
3. Les malades qui ne paient pas eux-mêmes leurs médicaments devront se contenter des moins chers, quitte à devoir supporter des effets secondaires pénibles, voire dangereux. Les nouveaux médicaments, plus efficaces, deviendront un luxe réservé aux plus aisés: l'initiative ouvre la porte à une médecine à deux vitesses.

Le Conseil fédéral et le Parlement disent non à l'initiative.



«Voulons-nous confier notre santé à Denner?»

Non à l'interdiction de choisir

Si l'initiative Denner est acceptée, les malades ne recevront plus forcément les médicaments les plus efficaces. Dans l'assurance de base, ils devront se contenter des médicaments les moins chers, car l'initiative obligera les médecins et les pharmaciens à dispenser systématiquement les produits bon marché. Pour Denner, la qualité des traitements pharmaceutiques et la santé n'ont pas d'importance. Seul le prix compte. Une telle attitude est irresponsable.

«Voulons-nous les médicaments les plus efficaces ou seulement les moins chers?»

Non à la baisse de qualité et de sécurité en médecine

La Suisse a un système de santé publique de haut niveau. Ses exigences en matière de qualité et de sécurité des médicaments sont très élevées. C'est important, car les médicaments ne sont pas de simples produits de consommation. Avec l'initiative Denner, seuls les plus aisés pourront continuer à s'offrir les médicaments que l'assurance de base ne remboursera plus. De nombreux malades seront privés de leurs médicaments habituels au risque de voir leur état de santé se détériorer. L'initiative Denner aura des conséquences particulièrement négatives pour les malades chroniques ou les patients nécessitant des traitements de longue durée car ils seront obligés de prendre les médicaments les moins chers, même s'ils entraînent davantage d'effets secondaires.

«Voulons-nous renoncer aux progrès de la médecine?»

Non, car les patients en ont besoin

La Suisse est à la pointe dans la recherche pharmaceutique. Grâce à ses innovations, ce secteur contribue largement au niveau élevé de la santé publique dans notre pays. Si l'initiative Denner est acceptée, de nouveaux médicaments ne pourront pas être prescrits, même s'ils sont plus efficaces car les caisses maladie ne rembourseront que les produits les moins chers. De nombreux malades ne pourront plus bénéficier des progrès de la médecine. Faire passer le prix d'un médicament avant son efficacité est inacceptable sur le plan médical.

Kévin* (9 ans), asthmatique:

Kévin est atteint d'asthme chronique. Il traite sa maladie avec succès, grâce au «Foradil®», un nouveau médicament dont le principe actif est le «formoterol». Ce médicament agit pendant douze heures. Kévin peut ainsi passer la nuit sans problème. Si l'initiative Denner est acceptée, il devra changer son traitement et prendre un médicament moins cher, contenant du «salbutamol». Or, ce médicament, plus ancien, lui convient moins bien et il n'agit que pendant trois heures environ. Kévin sera donc obligé de se réveiller plusieurs fois par nuit pour prendre son médicament. Avec ce traitement de moins bonne qualité, Kévin vivra indéniablement moins bien.

* prénom fictif

Les principaux arguments en un coup d'œil:

- 1** Avec l'initiative, seul comptera le prix des médicaments. Leur qualité et leur efficacité passeront au second plan. C'est inacceptable pour les malades.
- 2** Les médecins seront obligés de prescrire les médicaments les moins onéreux. Ils perdront la liberté de traiter les malades de la manière la mieux adaptée. C'est incompatible avec l'éthique médicale.
- 3** Les contrôles de qualité, d'efficacité et d'innocuité que doivent subir en Suisse les médicaments importés disparaîtront. Cela représente un facteur de risque inadmissible pour la sécurité des patients.
- 4** Les caisses maladie rembourseront uniquement les médicaments les moins chers. Les nouveaux médicaments, plus efficaces, deviendront un luxe réservé aux malades qui ont les moyens de les payer eux-mêmes.
- 5** Les malades n'ayant qu'une assurance maladie de base devront se contenter de médicaments bon marché, pas forcément adaptés à leur cas, avec les dangers que cela comporte.
- 6** Les médecins n'auront pratiquement plus le droit de prescrire les médicaments les plus récents. Cela freinera les progrès de la médecine.
- 7** L'initiative ouvre la porte à la médecine à deux vitesses. Elle est incompatible avec notre politique de la santé qui donne la priorité à la solidarité dans l'assurance maladie et à la qualité de la médecine.

Comité «La sécurité des malades avant tout»

Case postale 3085 1211 Genève 3 www.medecine-denner-non.ch

«La médecine de qualité
réservée aux plus riches.
Pour les autres, la médecine
au rabais selon Denner.»

Non à une médecine à deux vitesses

L'initiative ouvre la porte à une médecine à deux vitesses. La politique de la santé que nous connaissons actuellement, caractérisée par une assurance maladie solidaire et une médecine de qualité, ne sera plus qu'un souvenir. Si l'initiative Denner est acceptée, l'assurance maladie de base ne remboursera plus que les médicaments les moins chers. Médecins et pharmaciens ne pourront pratiquement plus dispenser aux malades les nouvelles préparations, plus efficaces. De nombreux malades devront se contenter d'une médecine de moins bonne qualité. Les patients qui en ont les moyens, eux, pourront toujours s'offrir les médicaments les plus récents et les meilleurs..

Henri* (39 ans), épileptique:

Henri contrôle bien ses crises grâce au «Tegretol®», une préparation originale contenant le principe actif «carbamazépine». Le traitement médicamenteux de l'épilepsie est très délicat et doit être adapté soigneusement à chaque patient. Si l'initiative Denner est acceptée, seul un générique (copie) sera remboursé par la caisse. Même si le principe actif ne change pas, le générique peut entraîner de graves effets secondaires, ne serait-ce qu'en raison de petites différences dans la diffusion du générique dans le corps. Henri ne maîtrisera plus aussi bien ses crises. L'obligation de changer son traitement fera peser de graves risques sur sa santé.

* prénom fictif

Je dis non à la médecine Denner!



Il est légitime que les malades reçoivent les traitements les plus adaptés. L'initiative Denner impose au médecin de prescrire systématiquement le médicament le meilleur marché à charge de l'assurance de base. Avec ce système, une patiente atteinte de cancer du sein devra obligatoirement prendre non pas le médicament le plus efficace, mais le cytostatique le meilleur marché. Si elle veut vraiment le médicament le plus efficace, elle devra le payer elle-même. Cette obligation représente une détérioration sur le plan médical. Du point de vue éthique, c'est inacceptable.

Margrit Kessler, présidente de la Fondation Organisation Suisse des Patients et des Assurés (OSP)

Faudra-t-il qu'à l'avenir la santé des patients ne soit plus la priorité? Imposer aux malades d'abandonner des médicaments qui ont fait leurs preuves pour ne prendre que les moins chers entraînera des risques pour la santé. Si l'initiative Denner est acceptée, de nombreux malades suivant des traitements de longue durée seront obligés d'en changer, avec tous les risques et les effets secondaires que cela comporte. C'est irresponsable! En matière de médecine, il est inadmissible de faire passer le prix avant la qualité et l'efficacité.



Docteur Max Giger, membre du comité central de la Fédération des médecins suisses (FMH)



Si l'initiative Denner est acceptée, seul le médicament le meilleur marché sera remboursé par la caisse maladie. Il se peut qu'il s'agisse d'un produit autorisé à l'étranger, mais pas en Suisse. Les pharmaciens ne pourront alors plus juger de sa qualité. Seules les personnes les plus aisées auront accès aux meilleurs médicaments. On ouvrira ainsi la voie à une médecine à deux vitesses. La solidarité dans l'assurance maladie disparaîtra et la qualité de notre médecine ne sera plus assurée.

Max Brentano-Motta, président de la Société suisse de pharmacie (SSPh)